

Communiqué de presse

Les questions de sécurité au cœur de l'entretien entre le Premier ministre de la Dominique et le Préfet de la Martinique

Entouré du chef d'état-major de la zone de défense et de sécurité Antilles et de l'attaché de défense auprès de l'ambassade de France à la Dominique, le préfet de la Martinique, Laurent PRÉVOST a reçu ce mardi 1^{er} avril le Premier ministre de la Dominique, Roosevelt SKERRIT, accompagné des ministres de sa délégation, pour un entretien très cordial et direct.

Le Premier ministre a fait part de son vif intérêt pour le déploiement des radars de surveillance maritime en Martinique et en Guadeloupe à compter de 2015 et a indiqué son souhait d'un renforcement de la coopération entre les services français et dominiquais dans la lutte contre les trafics, en particulier les trafics de stupéfiants. Il a indiqué sa pleine disponibilité sur ces questions d'un grand intérêt commun. Il a confirmé son accord sur plusieurs sujets juridiques qui vont faciliter la coopération entre les administrations des deux pays, y compris avec les forces armées.

Le Premier Ministre a également soutenu la proposition de renforcer les liens entre le centre opérationnel zonal de gestion des crises, placé auprès du préfet de zone Antilles, préfet de la Martinique, et le centre de gestion de crise de la Dominique.

Les questions de coopération en matière éducative ont également été évoquées, compte-tenu des nombreux projets en cours et du souhait du rectorat de la Martinique de renouveler la convention existante entre les deux îles. Le Premier ministre a fait part de son accord et de son souhait de promouvoir l'enseignement du Français à la Dominique alors même que celui-ci a subi un recul marqué depuis quelques années.

Enfin le Premier ministre a également évoqué le développement de la géothermie, dont les ressources dominiquaises sont prises en compte dans le schéma régional climat-air-énergie (SRCAE) et le soutien de son pays à l'entrée, comme membre associé, de la Martinique au sein de l'OECS et du CARIFORM. Dans les deux cas, il a salué l'action du gouvernement français pour faciliter la bonne avancée de ces dossiers

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 / audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr 1/1